



Commune de Genolier Conseil communal

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2022

1. **ACCEPTATION du préavis 24/2022**
concernant le Budget communal 2023

2. **ÉLECTION D'UNE CONSEILLÈRE À L'AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)**

Puisque le nombre de candidat est égal au nombre de siège et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élue :

Madame Sylvie BOLAY

À l'unanimité par acclamation

3. **ÉLECTION D'UNE SUPPLÉANTE DU DÉLÉGUÉ AU CONSEIL INTERCOMMUNAL RÉGION DE NYON**

Puisque le nombre de candidat est égal au nombre de siège et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret

Est élue

Madame Chloé BARTHELEMY

À l'unanimité, par acclamation

Genolier, le 8 décembre 2022

Pour le Bureau du Conseil :

La Présidente



La Secrétaire

Carine Maeder

Laurence Werlen

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch